



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

comités d'entreprise

Question écrite n° 51460

Texte de la question

M. Jean Grellier interroge M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur la possibilité offerte, depuis le 30 mars 2009, aux comités d'entreprise de contrôler l'attribution des aides publiques aux entreprises. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les conditions de cette nouvelle consultation obligatoire des CE.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51460

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5516

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)